

9 DÉCEMBRE

Laïcité



Journée nationale de la laïcité

La laïcité, c'est quoi?

Laïcité

La laïcité, principe fondamental de la République française, peut être vu comme **la liberté de croire, de ne pas croire, de ne plus croire ou de changer de religion**. Mais il est important de noter qu'elle trouve une expression particulière au sein du service public. En effet, ce concept, inscrit dans les textes fondateurs de la République vise à instaurer une **neutralité religieuse dans les institutions publiques**.

De manière générale, la laïcité repose sur le principe de séparation entre l'Église et l'État, énoncé dans la loi de 1905 en France. Elle garantit la liberté de conscience, l'égalité devant la loi, et affirme que la République ne reconnaît aucune religion officielle.

La laïcité dans le service public en France

La neutralité du service public en France est une composante essentielle de la laïcité, un principe fondamental inscrit dans la Constitution. La neutralité **vise à garantir un traitement équitable et impartial des citoyens par les institutions publiques**, indépendamment de leurs croyances religieuses, politiques ou philosophiques. La charte de la laïcité dans les services publics prévoit une partie pour les AGENTS du service public et une partie pour les USAGERS du service public et rappelle que l'objet de la laïcité est de parvenir à **concilier la liberté de conscience de chacun et l'égalité de tous**.

Neutralité des Agents Publics

Les agents publics sont tenus à une stricte neutralité religieuse dans l'exercice de leurs fonctions. Ils ne peuvent afficher aucune préférence religieuse ou politique, assurant ainsi un traitement équitable des citoyens quelle que soit leur croyance.

Les agents qui travaillent au sein d'un établissement public tel que les SIS ont un devoir de neutralité pendant leur temps de travail. Ce dernier se traduit par l'interdiction de manifester leurs convictions religieuses (notamment par l'interdiction des signes religieux ostensibles) ou politiques en service.



Les Défis Actuels

Malgré ses fondements solides, la laïcité dans le service public fait face à des défis contemporains, notamment liés à la diversité croissante de la société française. Le débat sur les signes religieux, la question des accommodements raisonnables, et la lutte contre toute forme de discrimination restent des enjeux essentiels.

La laïcité au SDIS de la Vienne



Conformément à la charte de la laïcité dans les services publics, **il appartient au chef de service de faire respecter les principes de neutralité et de laïcité par les agents sur lesquels il a autorité.**

Le SDIS de la Vienne a désigné :

- le **lieutenant-colonel Didier NICOLLEAU**, chef du groupement Ressources Humaines et Formation, comme **réfèrent MIXITE et LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS**
- **madame Delphine PIQUE-VAZEILLE**, responsable de la mission juridique et du suivi des instances comme **référente LAÏCITÉ**
- Pour toute question en lien avec la prévention et le traitement des discriminations ou en lien avec la laïcité au SDIS de la Vienne, vous pouvez les contacter.

Pour en savoir plus :

- lien vers la charte de la laïcité dans les services publics :

https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2022/12/charte_de_la_laicite-.pdf

- article du journal Le Monde

https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2016/01/19/quel-debat-autour-de-la-laicite_4850049_4355770.html